

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2019/003

LE SYNDICAT DU CANAL NEUF
125 CHEMIN DU PERUSIER
84300 LES TAILLADÈS

SEANCE DU 14 MARS 2019

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr DOMINIQUE Pierre Président
Syndic titulaire : DEVINE Marc - PECOULT Jocelyn - Mr HONORAT Guy
Excusés : PONCET Norbert - PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : LIENS Charles - OLIVIER Denis

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : PRETS POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES IRRIGATIONS – QUARTIER DE CASSOUILLET – COMMUNE DE CHEVAL BLANC

=====

Le Président expose : le Président expose aux membres présents la nécessité de réaliser un prêt pour les travaux d'extension des irrigations, quartier de Cassouillet, commune de Cheval Blanc.

Une demande a été faite auprès de la Caisse d'Épargne, du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole pour un prêt long terme de 15 ans pour un montant de 150 000.00 €.

Le Crédit Mutuel ayant fait la meilleure proposition pour ce prêt, le président propose de retenir cette offre dont le détail est le suivant : prêt long terme sur 15 ans avec un remboursement annuel au taux de 1.48 % avec 150 € de frais de dossier.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la proposition du Crédit Mutuel pour le prêt long terme et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

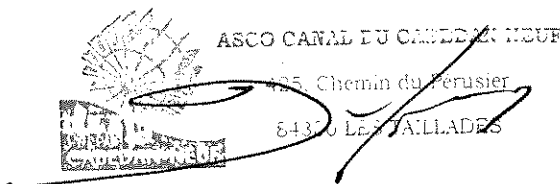
Le syndic



Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

ASCO CANAL DU CANAL NEUF
125 Chemin du Perusier
84300 LES TAILLADÈS



Envoyé en préfecture le 18/03/2019

Reçu en préfecture le 18/03/2019

Affiché le

ID : 084-298401712-20190314-2019_003-DE